

Réseau d'Avertissement "Gestion de l'HERBE"

PRDAR Nouvelle Aquitaine,
AE1 Agro-écologie « développer l'autonomie fourragère et
protéique » avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



Bulletin N°19
3 juillet 2018

Stocker le foin en toute sécurité

Pour éviter tout problème de conservation du foin, il est impératif de presser du fourrage dont le taux de matière sèche dépasse 85%. Quelques modalités doivent également être respectées pour stocker le foin en toute sécurité



Afin de connaître la température de vos fourrages, l'outil préconisé est une sonde à fourrage à lecture directe.

Le stockage des bottes rondes sous abri doit se réaliser dans les dix jours suivant le pressage. Pour éviter les risques d'incendie et pour garder une bonne valeur alimentaire au fourrage, cette méthode évite la moisissure du foin en contact avec le sol.

Laisser les bottes au champ au moins 3 ou 4 jours, pour qu'elles terminent leur séchage.

C'est l'humidité du foin qui conditionne sa conservation et sa valeur. Plus le foin est humide, plus les fermentations vont se développer, et plus la température va monter.

Si la température au centre de la botte se situe entre **30 et 45°C**, tout est normal; les fermentations ne sont pas à craindre, et la conservation sera bonne.

Si la température se situe entre **45 et 65°C**, nous sommes en sur-fermentation; une surveillance journalière est nécessaire. Si la température ne baisse pas, il faut transférer les bottes dans un local bien aéré, en prenant soin de ne pas les entasser et d'éviter qu'elles ne se touchent afin d'assurer une bonne circulation de l'air.

Si la température se situe entre **65 et 70°C**, le danger d'incendie est très grand. Au-delà de 70°C si le foin est déjà stocké, ne sortir les bottes du hangar qu'en présence des pompiers, car l'embrasement peut se réaliser à tout instant.